

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 1er février 2022 à 10 h 00, à huis clos, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Émilie Tessier, et en vidéo-conférence, Claudie Lacelle, Normand Latreille et Véronie Whear formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Est aussi présente, la greffière, Stéphanie Lelièvre en vidéo-conférence.

22-02-059

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Émilie Tessier propose, appuyé par monsieur le conseiller Normand Latreille d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

22-02-060

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Claudie Lacelle propose, appuyé par madame la conseillère Véronie Whear, d'approuver l'ordre du jour avec l'ajout de l'heure de la tenue de la séance soit : 10 heures.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SE FERA À LA PROCHAINE SÉANCE

L'approbation du procès-verbal se fera à la prochaine séance.

22-02-061

ADJUDICATION DE LA SOUMISSION VML-G-22-05 POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR ARTICULÉ POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

CONSIDÉRANT que des soumissions publiques ont été demandées pour l'achat d'un tracteur articulé pour l'entretien des trottoirs, qu'elles étaient reçues jusqu'au 24 janvier 2022 et ouvertes publiquement le même jour, devis VML-G-22-05;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues, avant taxes, sont les suivantes :

Machineries Forget inc.:	189 369,00 \$
Équipement Joe Johnson:	195 222,80 \$;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été remises à monsieur François Gay, chargé de projets au Service des travaux publics et de l'ingénierie, pour étude et que sa recommandation est acceptée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Normand Latreille propose, appuyé par madame la conseillère Claudie Lacelle, d'adjuger à Machineries Forget inc. la soumission VML-G-22-05 pour l'achat d'un tracteur articulé pour l'entretien des trottoirs, au prix de 189 369,00 \$ plus les taxes applicables, sa soumission étant la plus basse et conforme au devis.

L'adjudicataire devra respecter les exigences du devis.

Cette dépense est imputable au règlement numéro 387.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

22-02-062

LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Claudie Lacelle propose, appuyé par monsieur le conseiller Normand Latreille que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire